



Université du Troisième Âge de Caraquet

Vendredi, 2 février 2024



M. Denis Mallet, président du Conseil de l'Université Université de Moncton
18, av. Antonine-Maillet
Moncton (NB) E1A 3A9

Madame, Monsieur,

Lors de sa réunion mensuelle du 3 novembre dernier, l'Université du troisième âge de Caraquet a pris connaissance d'un message reçu du Comité citoyen sur le nom de l'Université de Moncton. L'assemblée a exprimé par un vote unanime sa décision d'appuyer les démarches de ce comité visant à faire changer le nom de notre université afin de mieux refléter son identité et le rôle qu'elle joue au sein de la société acadienne, en particulier celle des provinces maritimes du Canada.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jules Boudreau
(Président de l'UTA Caraquet)
1405, rue Châtillon
Maisonnette (NB) E8N 1P9

Cc : M. Jean-Marie Nadeau, Comité citoyen

Comité citoyen pour un nouveau nom
Le 26 février 2024

M. Denis Mallet, président du Conseil
Dr. Denis Prud'homme
Recteur et Vice-Chancelier
Université de Moncton

Messieurs,

Nous désirons par la présente solliciter une rencontre afin d'échanger sur la proposition d'un processus d'engagement de la population dans une réflexion sur le changement de nom de l'Université.

Le Comité citoyen déléguerait un petit groupe de citoyen.ne.s (cinq personnes) parmi ses membres et les signataires de la demande de changement du nom.

Sur la page Facebook de l'Université, vous parlez, Monsieur le recteur d'un projet « d'incubateur de résolution d'enjeux sociaux ». Il nous semble évident que toute démarche de résolution des enjeux sociaux repose sur l'ouverture de canaux de communication entre les parties.

Nous souhaitons cette communication depuis le début de nos démarches. Et nous continuerons à travailler dans cette direction.

En espérant une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'accepter nos salutations distinguées.



Jean-Marie Nadeau, co porte-parole



Lise Ouellette, co porte-parole



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Conseil de l'Université

PAR COURRIEL

Le 27 mars 2024

Adresse courriel : liseouellette2000@gmail.com

Madame Ouellette,

En réponse à votre lettre du 26 février 2024 dans laquelle vous sollicitez une rencontre avec l'Université de Moncton sur la dénomination de l'institution, je tiens, à titre de président du Conseil de l'Université, vous faire part de la position du conseil d'administration sur ce dossier.

À la suite de longues délibérations lors de sa rencontre du 9 décembre 2023, le Conseil a pris les décisions suivantes :

- 1) de ne pas prolonger le processus de réflexion sur la dénomination de l'Université de Moncton;
- 2) de développer des stratégies et des outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton et rendre visible cette contextualisation;
- 3) de réviser la politique de toponymie de l'Université de Moncton pour étudier des demandes de cette nature en tenant compte des meilleures pratiques au Canada.

La décision prise le 9 décembre par le Conseil a été maintenue lors de la rencontre du Conseil du 27 janvier 2024 faisant suite à votre lettre du 18 décembre 2023 où vous avez demandé que le Conseil reconsidère sa position.

Comme vous le savez, en juin 2021, notre institution a entrepris sa plus vaste consultation publique depuis sa création en 1963. Nous avons lancé ce processus sur nos trois campus dans le cadre de notre exercice de planification stratégique pour déterminer les enjeux et les priorités de notre institution en tenant compte des besoins de la société acadienne exprimés par les membres et partenaires de la communauté civile.

.../2

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA

Ce processus, hautement médiatisé, s'est échelonné sur une période de 18 mois. Tous les Acadiennes et Acadiens de partout ont été invités à partager leurs visions, leurs objectifs et leurs idées. Tous les sujets étaient sur la table et aucun sujet n'a été écarté, y compris la dénomination de l'Université.

L'apport des membres de la communauté universitaire et de la société civile a mené à l'élaboration de la stratégie : *Cap sur l'avenir 2023-2028*. Ce plan repose sur deux cibles hautement stratégiques pour l'avenir de l'Université :

- Accroître l'attractivité de l'Université de Moncton
- Catalyser la transformation du Nouveau-Brunswick, de l'Acadie et de la Francophonie

Le but de la mise en œuvre de cette stratégie est de développer une vie universitaire saine, stimulante, rigoureuse et bienveillante permettant l'épanouissement et l'engagement de la population étudiante, des membres du personnel et des membres de la communauté civile envers la réussite étudiante ainsi que l'amélioration et l'application des nouvelles connaissances.

Le mandat que la communauté universitaire et civile a confié à l'Université à la suite de ces consultations est très clair. Par respect pour celles et ceux qui sont venus nous aider à l'élaboration de notre vision, mission, stratégie et du plan opérationnel institutionnel, la responsabilité du Conseil de l'Université est de s'assurer que ce mandat soit accompli dans son intégralité.

La priorité du Conseil de l'Université est la mise en œuvre de notre plan stratégique d'ici les cinq prochaines années. Le Conseil ne considère pas la dénomination de l'institution comme étant un dossier prioritaire, et comme mentionné dans le rapport Chouinard-Basque, certains éléments de la planification stratégique devraient être retardés ou abandonnés si l'Université devait continuer le processus de changement de nom.

La position du Conseil sur ce dossier est ferme, et puisque nos positions respectives ne semblent pas réconciliables, nous ne voyons pas la nécessité d'une rencontre.

Veuillez, Mme Ouellette, accepter mes salutations les plus distinguées,



Denis Mallet
Président du Conseil de l'Université

c. c. : Membres du Conseil de l'Université



Le 2 avril 2024

M. Denis Mallet, président
Et membres du Conseil
Université de Moncton

Objet : Un appel au dialogue

Monsieur le Président,

Le Comité citoyen pour un nouveau nom de l'université accuse réception de votre lettre datée du 27 mars 2024.

Nous sommes d'avis que la mise en œuvre du plan stratégique Cap sur l'Avenir et le changement de nom de l'université sont éminemment compatibles. L'adoption d'un nouveau nom rassembleur serait un signal fort que l'Université met véritablement le cap sur l'avenir. Rien dans le plan stratégique ne s'oppose au changement de nom; au contraire, il appelle le renouveau. En fait, un refus de changement de nom irait à l'encontre de plusieurs éléments de ce plan stratégique.

Le changement de nom serait un moyen de dire à la communauté que l'Université se rapproche d'elle et qu'elle est prête à assumer pleinement son rôle d'institution phare pour le peuple acadien. Il constituerait également une occasion de renforcer le positionnement de l'Université au Nouveau-Brunswick et dans la région de l'Atlantique, dans la Francophonie canadienne et à l'international. Il en présenterait une image progressiste, innovatrice et à l'écoute sa communauté, bref certainement plus « attractive ». Et un changement de nom témoignerait que son engagement envers la décolonisation est réel.

Nous avons en commun l'intérêt de l'université et de la communauté acadienne et nos positions respectives peuvent très bien se rejoindre. Comment pouvez-vous affirmer que nos positions sont irréconciliables alors que la gouvernance et la direction de l'Université refusent de nous rencontrer depuis plus d'un an maintenant?

La communauté acadienne et francophone de notre province n'acceptera pas de la part de son université une attitude fermée au dialogue sur un enjeu aussi important en contexte linguistique et identitaire minoritaire. Comme en témoignent les appuis significatifs reçus depuis le début du mouvement, et qui se poursuivent, l'avenir de l'Université et l'enjeu que soulève son nom est pris très au sérieux par la communauté.

/2

Le Comité citoyen réitère sa demande à l'Université pour une ouverture au dialogue et un processus ouvert et rigoureux de participation de la communauté à une réflexion approfondie sur le nom de l'Université. Nous poursuivrons nos démarches en ce sens.

Nous vous prions d'agréer l'expression de notre soutien à l'Université et à la communauté.

Au nom du comité citoyen,



Lise Ouellette et Jean-Marie Nadeau

cc. membres du conseil